

L'éducation, au delà "d'une classe par jour"?

Les plaidoyers de Mlezi Maore

Octobre 2020

Résumé

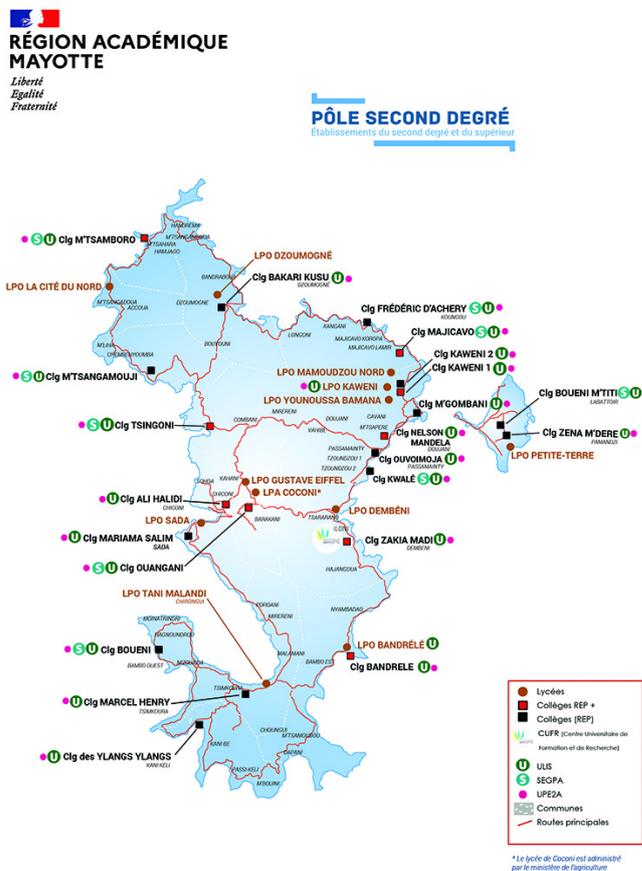
"Pour être au rendez vous, il nous faudrait créer une classe par jour", a affirmé Annick Girardin à l'Assemblée Nationale en 2017. Avec 9770 naissances en 2019, Mayotte compte 27 personnes de plus par jour en moyenne devant être éduquées. Pourtant, les enjeux de l'éducation ne touchent pas seulement les thématiques de l'enfance, mais concernent les populations de l'ensemble de la société mahoraise.

Malgré l'implication des pouvoirs publics, Mayotte est encore le territoire le plus illettré de France, avec en 2012 58% des personnes en âge de travailler ne maîtrisant pas l'écrit. Cet illettrisme parmi les adultes touche en particulier les femmes (63% ne savent pas lire), ainsi que les personnes d'origine extérieure à Mayotte. Les difficultés de lecture accentuées par les adultes se traduisent par un isolement accentué et des impasses dans l'intégration sociale et professionnelle. Cependant, le niveau éducatif moyen s'améliore avec l'arrivée de nouvelles générations: ainsi, 72% des natifs de Mayotte entre 25 et 34 ans disposent d'un diplôme, ce qui n'est le cas que de 57% des 35 à 44 ans.

La situation éducative à Mayotte demeure préoccupante et exceptionnelle en comparaison de la métropole. 74% des jeunes sont ainsi identifiés comme rencontrant des difficultés de lecture. Mayotte est ainsi le seul département dans lequel l'ensemble de son territoire est classé REP+. En 2019, seulement 42% des jeunes ont obtenu le bac général, soit moins de la moitié de la moyenne métropolitaine.

Un défi majeur du secteur éducatif à Mayotte se situe sur le manque de capacités de se former dans les diplômes supérieurs. En effet, la majorité des bacheliers partent en métropole pour leurs études supérieures, un processus couteux, qui se traduit parfois par une émigration des mahorais les plus formés. L'offre des formations s'est néanmoins renforcée, avec notamment la création du Centre Universitaire de Dombéni, l'implantation des lycées professionnels et l'engagement d'autres acteurs associatifs, tels que le RSMA, les apprentis d'Auteuil, Mlezi Maore...

Cartographie



Source: Rectorat de Mayotte

Principaux chiffres

27 Naissances par jour en moyenne à Mayotte en 2019



58% % de personnes en âge de travailler ne maîtrisant pas l'écrit, 2012

% de personnes entre 18 et 60 ans ne maîtrisant pas l'écrit, 2012



74% % de jeunes présentant des difficultés de lecture

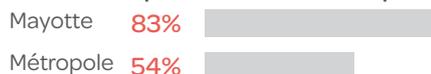
% des natifs de Mayotte disposant d'un diplôme, par tranche d'âge



% d'admissions au baccalauréat



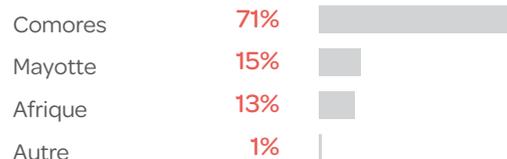
% d'échec de la première année d'études supérieures



4132 euros dépensés par an par jeune à Mayotte en 2015

7760 euros dépensés par an par jeune en métropole en 2015

% des Mineurs isolés par territoire d'origine, en 2017



40% % de Mineurs scolarisés entre 7 et 10 ans allant à l'école en rotation (2016)



10% % d'hommes entre 35 et 55 ans polygames

Le contexte de Mayotte constitue un défi majeur pour l'accompagnement des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées. La croissance démographique et le plurilinguisme et le fait que le français ne soit pas la langue principale des jeunes constitue une source de difficultés supplémentaires, l'apprentissage du français devant parfois se faire en tant que Français Langue Etrangère (FLE). Les flux liés à l'immigration sont également un enjeu d'importance, nécessitant une adaptation particulière des professeurs. Par ailleurs, l'important roulement de la part du personnel éducatif se traduit par un manque de capacité de projection à long terme. Une montée en compétence des professeurs mahorais est en cours, mais celle-ci doit être renforcée.

L'action des services publics se sont considérablement renforcés à Mayotte depuis la départementalisation de 2011, tout en demeurant inférieur aux normes de la métropole. Ainsi, la dépense par élève par année l'élève à 4132 euros à Mayotte, moins que la moyenne française (7760 euros). De plus, un certain nombre de services disponibles en France métropolitaine sont encore à réaliser à Mayotte, à l'exemple de la mise en place des cantines scolaires, ou des dispositifs spécifiques destinés aux élèves en situation de handicap.

L'action publique française et les principaux acteurs en présence

Le système éducatif public mahorais n'a réellement pris son essor qu'en 1976, alors que le territoire ne comptait qu'un collège (datant de 1963) et pas de lycée. Un changement de stratégie d'éducation s'est alors mis en place avec le processus de départementalisation: d'un territoire centré sur une approche élitiste et excluant la majorité des enfants, la massification de l'éducation a eu lieu, s'accompagnant d'importants défis humains et logistiques.

Durant les décennies qui ont suivi, les infrastructures créées et l'augmentation du nombre de professeurs n'ont pas réussi à suivre la croissance exponentielle des élèves à Mayotte. Cela a pu occasionner parfois des phénomènes d'engorgement des structures, connu sous le nom de "rotations", semblables à celles présentes dans les autres îles des Comores. Mayotte compte aujourd'hui 183 écoles primaires et maternelles, 22 collèges et 11 lycées sur son territoire, reconnu REP+.

Acteurs premiers de l'éducation des mineurs avant le secteur public, les structures éducatives privées et religieuses jouent un rôle décisif de l'éducation mahoraise. Encore largement utilisé par les familles mahoraises, le travail des fundis et des madrasas sont pour le moment axés autour de l'enseignement de l'arabe et des savoirs religieux. Ces structures privées pourraient s'avérer des acteurs précieux dans l'éducation des mahorais si elles bénéficiaient d'un soutien administratif structurant et les intégrant comme acteurs de l'éducation à Mayotte.

Afin de pallier aux difficultés rencontrées par les acteurs publics, un certain nombre d'acteurs associatifs se sont engagés sur les enjeux éducatifs. Les Apprentis d'Auteuil proposent un ensemble de services diversifiés dédiés à différents publics avec des difficultés d'éducation, notamment le dispositif Msaidié, destiné aux jeunes mineurs et majeurs en situation d'illettrisme, ou le centre d'éducation continue AGE PAC. Le RSMA propose des formations diversifiées destinées à des publics isolés, parfois illettrés. Mlezi Maoré a notamment mis en place en 2020 une école de la deuxième chance, destinée aux jeunes mineurs et majeurs en situation d'isolement éducatif et professionnel, ainsi qu'une école alternative, opérationnelle en 2021. Play International propose des nouvelles approches pédagogiques basées sur le sport sur l'ensemble du territoire mahorais.

Les propositions de Mlezi Maore

Adapter les méthodes d'enseignement aux spécificités et les atouts du contexte mahorais :

- Renforcer les dispositifs plurilingues en visant et fidélisant les professeurs parlant mahorais en assurant leur montée en compétence.
- Encourager l'enseignement privé en renforçant et améliorant les dispositifs des "madrasas".
- Adapter le contenu de certains manuels (histoire, géographie) aux particularités du territoire mahorais et de son contexte territorial.

Diminuer les sorties de parcours scolaire et réintégrer les personnes les plus éloignées de l'éducation et de la formation:

- Généraliser les dispositifs d'accompagnement et d'éducation dédiée aux décrocheurs à Mayotte (école de la Deuxième chance, école alternative)
- Systématiser le dispositif "Narisomé", permettant une continuité pédagogique via la télévision, en visant le public exclu de l'école traditionnelle.

Renforcer les dispositifs permettant une égalité de Mayotte avec les autres territoires de France:

- Hâter la mise en place et la généralisation des cantines scolaires permettant de renforcer l'attention des élèves.

Développer l'offre des formations professionnelles supérieures et pratiques:

- Soutenir la création de nouvelles structures de formation professionnelle dans les secteurs professionnels dynamiques (transition écologique, gestion, comptabilité...)

Sources:

Rectorat de Mayotte : Projet académique 2020-2023

<https://www.ac-mayotte.fr/attachments/article/59/PROJAC%20VFinale.pdf>

Conseil Economique, Social et Environnemental de Mayotte (CESEM) : rapport sur les conditions de la réussite scolaire à Mayotte, 2017

https://lejournaldemayotte.yt/wp-content/uploads/2017/07/Rapport-cese-education-2017_v1.pdf

Sénat : Lutte contre l'illettrisme à Mayotte, Question écrite n° 04157 de M. Thani Mohamed Soilihi, 2018

<https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180304157.html>

IEDOM 2019: Rapport Annuel de l'année 2018

https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_-_rapport_annuel_2018_mayotte.pdf

Département de Mayotte, Schéma Départemental Enfance et Famille, 2017-2020

<http://www.irtsreunion.fr/IMG/file/schemas/schema%20departemental%20enfance%20et%20famille%202017%202021%20Mayotte.pdf>